

Dans sa lettre, le requérant demande d'obtenir le nombre de constats d'infraction émis sur le territoire public de la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé à l'égard des occupants sans droit. Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) émet de tels constats par l'affichage d'un avis de prise de possession sur l'occupation sans droit (OSD). Le tableau ci-dessous présente donc le nombre de ces avis apposés sur les OSD depuis les cinq (5) dernières années.

Année	Avis de prise de possession du MERN
2016-2017	2
2015-2016	6
2014-2015	12
2013-2014	42
2012-2013	29
Total depuis 5 ans	91

2017-04-24